

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
15	15	15	15

Séance du 30 avril

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril

Convocation
17/04/2026
Date d'affichage 17/04/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY – C. GUILLAUME - A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C. BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN – A. BRONISEL

Secrétaire : A. BRONISEL

SUBVENTION A L'ECOLE DE BUSSY-EN-OTHE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE

Par courrier en date du 22 janvier 2026, Mme DRU, la directrice de l'école primaire de Bussy-en-Othe a sollicité la commune pour obtenir une subvention pour leur voyage prévu au zoo de Beauval le 31 mars 2026 pour les classes CE1-CE2 et CM1-CM2.

Ce voyage concerne 39 élèves, 2 enseignants, 1 service civique, 4 parents accompagnants dont le prix de 1959 € se décompose de la façon suivante :

- Entrée au parc « élève » : 12,80 € x 39 = 499.20 €
- Entrée au parc « adulte » : 5 gratuits + 2 payants = 22,40 € x 2 = 44,80 €.
- Visite guidée ou atelier CE1-CE2 : 115 €
- Visite guidée ou atelier CM1-CM2 : 115 €
- Bus aller-retour Bussy / zoo de Beauval : 1185 €

Le coût pour un élève est de 49,10 €.

Compte tenu que 22 élèves de Bussy sont partis au voyage, le coût pour la commune est de 49,10 € x 22 = 1.080,20 €.

Compte tenu du choix de la date, l'école bénéficie d'une remise de 20 % sur les entrées enfants et adultes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention de 1.080,20 € à la coopérative scolaire de l'école de Bussy-en-Othe.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



Le Secrétaire de séance
A. BRONISEL



Le Maire
Evelyne TRESCARTES